



Association CAB Golf - Brive
 Chemin de la Jargasse
 19100 BRIVE
 Tél : 05 55 85 22 59
 Email : cabgolf@orange.fr

COMPTE-RENDU de la REUNION de la COMMISSION SPORTIVE du 17 février 2018

Ordre du jour :

Préparation de la saison sportive 2018.

La séance est ouverte à 11 H 10.

Le secrétariat de séance est assuré par René BUISSON.

		Présents	Invités	Excusés
Président	Pascal PICAVEZ	X		
Vice Président - Trésorier	Philippe EMERIT	X		
Secrétaire	René BUISSON	X		
Communication et site internet	Michel BARRET	X		
Professeur de golf	Jérôme CANTAGREL	X		
	Philippe DEJOUANY	X	X	
Commission sportive	Maxime ROCHE	X		
Capitaines des équipes	Gérard REYNAUD			X
	Nicolas GUETTON			X
	Olivier GRELIER	X		
	Joëlle PETIT	X		
Correspondant SG4L	Joël BOURCIER	X		
Ecole de golf et Trophée des deux Vallées Dames	Chantal CORDIER	X	X	
Compétitions conviviales	Marcel BRENNER	X		
	Philippe TERRAL	X		
Trophée des deux Vallées Hommes et relations presse	Michel ESPINASSOUZE			X
Sponsoring	Anne-Marie LAGARRIGUE	X		
Sponsoring	Claude RIVET			X
Terrain	Patrick LAGARRIGUE	X		
Communication	Michel BARRET	X		
Animation et intendance	Sylvie BUISSON	X		
	Philippe GERALD	X		

1. Cooptation de Maxime ROCHE à la Commission sportive :

Maxime remercie ses prédécesseurs et souhaite apporter et/ou développer de nouvelles idées au club sur le plan sportif.

Il est présent sur le golf tous les jours et demande à ce que l'on n'hésite pas à l'interpeller si besoin.

Ses coordonnées téléphoniques sont disponibles au bureau de l'association.

2. Principes de fonctionnement des équipes du club :

2.1 Equipes engagées sur des compétitions fédérales

Chaque capitaine assurera la gestion de son équipe, avec l'aide logistique de Philippe GERALD pour les hébergements, repas, déplacements, ...

La Commission sportive disposera d'un budget global et répartira cette somme sur les différentes équipes engagées sur des compétitions fédérales :

- Equipe U16 (Philippe EMERIT)
- Equipe première messieurs (Maxime ROCHE)
- Equipe première dames (Joëlle PETIT)
- Equipe midam messieurs (Olivier GRELIER)
- Equipe midam dames (Joëlle PETIT ou ?)
- Equipe seniors dames (Joëlle PETIT ou ?)
- Equipe seniors messieurs (Nicolas GUETTON)
- Championnat séniors mixte interclubs 2018 (Gérard REYNAUD)
- Coupe séniors mixte interclubs 2018 (?) *Compte tenu de la défection de deux équipes, la Coupe se disputera en une seule poule de 11 équipes, l'équipe qui recevra ne jouera pas sur son terrain, cette formule avait été utilisée il y a deux ans. De plus, le classement sera uniquement en stableford net, ce qui réjouit celui qui établit les résultats (plus de tableau brut à établir), mais pas l'ensemble des participants dont les index sont entre 10 et 20.*

2.2 Equipes ou individuels engagés sur des compétitions conviviales (hors budget) :

- Equipe Trophée des deux vallées dames (Chantal CORDIER)
- Equipe Trophée des deux vallées messieurs (Michel ESPINASSOUZE)
- Equipes participant au Trophée PAROT AUTOMOTIVE * (Marcel BRENNER)
- Equipes des sorties conviviales (1 par mois de mars à avril sauf juillet-août) avec au moins 1 à 2 sorties le samedi pour les joueurs qui travaillent en semaine (Philippe TERRAL)
- Equipes des rencontres VEZAC – BRIVE ** (Marcel BRENNER)
- Coordination joueurs des 4 Ligues (Joël BOURCIER qui remplace Michel VIAUD, parti à Puy d'Arnac)



* Le Trophée PAROT AUTOMOTIVE remplace la Ronde AUMILI de laquelle nous nous sommes désolidarisés en 2017. Voici le calendrier pour cette compétition :

Mardi 17 Avril - La Marterrie - 4 balles

Mardi 15 Mai - Souillac - greensome

Mardi 29 Mai - Aubazine - scramble

Mardi 12 Juin - Limoges - 4 balles

Mardi 26 Juin - Périgueux - scramble

Mardi 11 Septembre – Brive - greensome - Finale et remise du Trophée.

[Règlement du Trophée PAROT AUTOMOTIVE](#)

**** Calendrier VEZAC – BRIVE :**

Mardi 19 juin à VEZAC

Mercredi 19 septembre à Brive

3. Entraînements des équipes du club :

Des entraînements sont programmés avec Maxime ROCHE pour toutes les équipes :

- 24 février
- 3 mars
- 17 mars
- 31 mars.

D'autres entraînements pourront être planifiés avec Jérôme CANTAGREL en fonction de ses disponibilités.

Les entraînements ne se résumeront pas à des parcours 18 trous, mais porteront sur tous les secteurs du jeu : driving, wedging, putting, sortie de Bunker, stratégie, formules de jeu, etc.

Une attention particulière sera portée sur des formules de jeu comme le foursome, le match-play selon les formes de jeu auxquelles participeront les différentes équipes engagées dans les compétitions fédérales.

Chaque rassemblement d'entraînement et chaque compétition donnera lieu à une photo à transmettre par chaque responsable à Michel BARRET avec un petit commentaire ^pour mise en ligne sur le site.

4. Compétitions du dimanche :

Le calendrier des compétitions du dimanche est consultable sur le site de l'association :

<https://www.golfdebrive.com/index.php/calendrier-2018>

Maxime ROCHE fera les départs la veille des compétitions, en équilibrant les tranches horaires de façon à ne pas toujours donner la priorité des départs aux joueurs de première série à 8 heures du matin, en alternant avec les 2^{ème} et 3^{ème} séries qui jusqu'à présent partaient systématiquement dans les dernières tranches.

En parallèle, une grande attention sera portée au respect des temps de jeu.

Les jeunes ne pourront plus être récompensés avec des boissons alcoolisées, même si leurs parents sont présents. Nous verrons à constituer une réserve de lots adaptés à leur intention.

Il y aura systématiquement chaque dimanche un concours d'approche au trou 14 pour les 2^{ème} et 3^{ème} séries et au trou 18 pour les joueurs et joueuses de première série.

Des surprises seront organisées pour inciter les participants aux compétitions à venir à la remise des prix. Les résultats ne seront disponibles sur internet qu'après la remise des prix, pour inciter tous les participants à venir à cette remise des prix, par respect pour les sponsors

qui nous aident dans l'organisation des épreuves, même pour les joueurs qui n'auront rien gagné. Nous savons par ailleurs que les joueurs ne font pas les compétitions pour gagner des lots.

Lorsqu'un Professionnel de golf participera à une compétition en équipe (scramble ou 4 balles par exemple), cette équipe ne pourra pas participer au classement.

Au moins un scramble à deux sera organisé en formule "un enfant de l'école de golf et un adulte".

5. Fête du golf pour le CAB GOLF :

Une nouvelle compétition réservée aux membres de l'association se déroulera les 19 et 20 mai : la Fête du golf, disputée sur 2 tours, avec peut-être la possibilité d'un classement particulier sur un tour ou sur le meilleur tour. Le règlement particulier de la compétition le précisera.

Cette compétition pourra être ouverte à des joueurs d'autres clubs, mais ils ne pourront prétendre au classement.

Un repas avec animation et soirée dansante clôturera cette fête.

6. Parrainage des enfants à l'école de golf :

Il apparaît que les enfants dont les parents ne pratiquent pas le golf ont plus de difficultés à progresser (l'accès au terrain est gratuit pour les enfants dont les parents sont abonnés).

Nous allons donc mettre en place un parrainage par affinités avec des joueurs et joueuses qui peuvent se libérer les mercredis et samedis après-midi. Il reste à négocier le tarif d'accès au terrain pour ces enfants car actuellement il est de 129 euros à l'année pour une première année et 215 euros l'année suivante. Ce point sera abordé à l'occasion de notre prochaine réunion avec la municipalité.

7. Questions diverses :

7.1 Nombre de licenciés et membres de l'Association CAB GOLF

Pascal PICAVEZ demande à la fois à Maxime ROCHE (Moniteur à l'Ecole municipale) et à Jérôme CANTAGREL (Professeur de golf) d'encourager les élèves qu'ils encadrent à s'intégrer dans notre Association qui est la seule sur Brive à être associée au terrain et à organiser la pratique sportive du golf.

Nous organisons aussi maintenant l'animation conviviale à travers les sorties mensuelles pilotées par Philippe TERRAL, sorties auxquelles les joueurs et joueuses non classées peuvent faire de belles rencontres et découvrir de beaux terrains.

7.2 Ready golf :

Jérôme CANTAGREL rappelle que parmi les nouvelles règles qui vont s'appliquer en 2019, "le premier joueur prêt à jouer, joue". C'est ce que les anglo-saxons appellent le "ready golf".

NDLR : les nouvelles règles en 2019 :

➤ **BALLE DÉPLACÉE**

Il n'y a plus de pénalité pour une balle déplacée accidentellement, sur le green ou lors de la recherche. Et dans les autres circonstances, le joueur ne sera pas jugé responsable du déplacement, à moins d'être sûr ou quasiment certain qu'il en est à l'origine.

➤ **SUR LE GREEN**

Il n'y a plus de pénalité pour une balle jouée depuis le green et qui vient frapper le drapeau. Celui-ci n'aura plus besoin d'être pris en charge ou enlevé. Les joueurs pourront réparer tous les dommages sur le green, y compris les marques de clous et il n'y aura plus de pénalité pour toucher sa ligne de putt ou se faire indiquer la cible.

➤ **ZONES À PÉNALITÉS**

En plus des anciens obstacles d'eau, ces zones marquées en jaune ou en rouge pourront couvrir d'autres aires comme des déserts, jungles, roches volcaniques... Les comités seront encouragés à utiliser les zones à pénalités, marquées en rouge, et où il sera possible d'obtenir un dégagement latéral. **Il n'y aura plus de pénalité non plus pour y avoir déplacé des débris ou encore touché le sol ou l'eau avec le club ou la main.**

➤ **BUNKERS**

Enlever un débris ou toucher le sable avec le club ou la main ne sera plus pénalisé. Les seules actions interdites seront encore de tester le sable, de poser le club dans le sable avant de jouer ou encore de toucher le sable en faisant un coup d'essai ou lors du mouvement arrière du coup. **Il sera également possible de se dropper à l'extérieur d'un bunker (balle injouable), en arrière du bunker dans l'axe du drapeau, avec deux coups de pénalité.**

➤ **PRENDRE UN DÉGAGEMENT**

La procédure de drop a été assouplie puisque la seule contrainte est de tenir la balle au-dessus du sol et de la laisser tomber dans l'air. Il est recommandé que la balle soit droppée à au moins 2,5 centimètres du sol... Quant à la zone de dégagement, il sera établi des dimensions fixes, de 50cm à 2m du point de référence, dans laquelle devra tomber et reposer la balle droppée.

➤ **TEMPS DE JEU**

Le temps alloué à la recherche d'une balle perdue sera réduit de 5 à 3 minutes. Le temps nécessaire pour qu'un joueur joue son coup ne devra pas dépasser 40 secondes. Et le « ready golf », on joue dès qu'on est prêt, sera encouragé. Même en stroke-play, **le score maximum sera plafonné, à double ou triple bogey** afin de pouvoir relever sa balle. Il sera aussi possible de **déplugger une balle enfoncée partout sur le parcours**, sauf dans un bunker et sauf si une règle locale l'interdit. Enfin, il sera autorisé lors d'un dégagement de substituer une autre balle.

7.3 Création d'une Commission Dames

Joëlle PETIT a participé à la réunion des Commissions sportives des clubs le 10 février dernier à Bordeaux.

Devant le constat de baisse importante des joueuses licenciées sur la Ligue de Nouvelle Aquitaine, il est proposé :

- De travailler une piste de développement "Toutes au golf" qui consistera à ce que chaque joueuse amène au golf une maman, une fille ou une collègue.
- Création d'une Commission Dames dans les clubs, avec compétitions locales dames conduisant à une finale à Bordeaux. Affaire à suivre.

REUNION DES COMMISSIONS SPORTIVES DES CLUBS

10/02/2018

La Ligue de la Nouvelle-Aquitaine remercie vivement les Présidents, les Présidents de Commissions Sportives, les Capitaines des équipes ainsi que les nombreux arbitres qui ont participé à la réunion des Commissions Sportives des Clubs qui s'est tenue le samedi 10 février à 14h00 au siège de la Ligue à la Maison des Sports de Talence. Un compte rendu sera très prochainement envoyé aux clubs et aux arbitres et mis en ligne sur notre site.



La séance est levée à 12 heures 20.